



Communiqué de presse

Extension d'agrément ACPR : Lyra se lance dans l'Instant Payment

Toulouse, le 16 juillet 2020 – L'Instant Payment représente un enjeu stratégique pour l'ensemble du système financier européen. Ce moyen de paiement est destiné à supplanter la monnaie fiduciaire qui ne trouve plus écho auprès des nouvelles générations. Il répond également à de nombreux modèles lui assurant un engouement universel.

Aussi, le groupe Lyra, à la pointe de l'innovation, désormais agréé par l'ACPR pour l'initiation de paiement et l'agrégation de compte, proposera d'ici peu à ses clients le virement instantané.

« Impulsé par la DSP2, l'Instant Payment, très attendu par l'ensemble de l'écosystème du paiement, apporte une réponse européenne à l'hégémonie américaine et asiatique sur les paiements. Il va permettre d'effectuer un virement en quelques secondes dans un environnement totalement sécurisé, ce qui va donc faciliter les transferts d'argent entre particuliers, entre entreprises, pour un achat sur internet ou pour un règlement auprès d'un service public... », précise Anton Bielakoff, Directeur Général du Groupe Lyra. « En CtoC, BtoC ou BtoB, les cas d'usage sont nombreux, les avantages également : augmentation du plafond, instantanéité, garantie de paiement... L'Instant Payment est aujourd'hui une alternative solide au virement classique qui représente encore 99% des paiements transfrontaliers en Europe. C'est une belle avancée et nous sommes fiers d'avoir réussi cette étape importante pour le proposer. Nous sommes certains que la France va rapidement emboîter le pas de certains de ses voisins européens où le virement instantané a déjà démontré son attractivité ».

Instant Payment : spécificités et avantages

Les spécificités

- Paiement en euros
- Libellé en euros
- Plafond à 100 000 € par paiement
- Effectif en 10 secondes (au moment de l'acceptation du client sur sa banque en ligne)
- Disponible 24/7
- Paiement irrévocable

Les avantages

- **Pour les commerçants, un complément à la carte bancaire** : sécurité accrue du paiement, irrévocabilité, réception des fonds instantanément, plafond de paiement significatif
- **Pour les acheteurs, une rapidité et une simplicité qui vont contribuer à son adoption.**

A propos du groupe Lyra :

Fondée en 2001 par Alain Lacour, Lyra sécurise les paiements en e-commerce et proximité et développe des services à valeur ajoutée pour gérer au quotidien les transactions et les équipements. Basée à Toulouse, Lyra est présente à l'international dans 10 pays (Algérie, Allemagne, Brésil, Chili, Espagne, Inde, Mexique, Argentine, Colombie et Pérou). Le groupe compte plus de 300 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 70M€ en 2019.

Le groupe Lyra en quelques chiffres :

- + de 20 milliards de paiement sécurisés et transmis en 2019 dans le monde
- + de 55 000 e-commerçants
- + de 4 000 000 de terminaux de paiement dans le monde

Ses services sont certifiés PCI DSS, PCI 3DS, Visa, MasterCard et agréés par le GIE Cartes Bancaires.

<https://www.lyra.com/>

Contacts presse Lyra : Agence RP au carré

Amandine Ferré – amandine@asuwish.fr/ 06 15 25 88 60

Carine Lennuyeux – carine.lennuyeux@rp-aucarre.com